



Personnes dont le revenu 2022 est particulièrement bas Demande de subside 2024

Votre revenu 2022 (revenu déterminant unifié RDU 2024) est inférieur au plancher légal s'il n'atteint pas les montants fixés par le Conseil d'Etat (pour un adulte de plus de 25 ans):

- **Personne seule, sans enfant à charge** **Fr. 15'000.-**
- **Couple marié, sans enfant à charge** **Fr. 20'000.-**
- **Ces montants sont majorés de** **Fr. 3'000.- par enfant à charge**

1. Données personnelles	
Nom
Prénom(s)
Date de naissance
Adresse
Téléphone
Assureur LAMal en 2024

2. Données concernant les membres de la famille				
	Nom	Prénom(s)	Né(e) le	Assureur LAMal 2024
Conjoint(e)/Partenaire
Enfant(s) à charge

3. Aide reçue de tiers en 2022

Vous devez obligatoirement répondre par oui ou non à chaque point.

a. En 2022, faisiez-vous domicile commun avec votre concubin(e)/partenaire, à savoir la personne avec qui vous vivez sans être marié(e) ? *Si oui, sa signature doit figurer au verso.*

	Nom	Prénom(s)	Date de naissance
Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>

b. En 2022, faisiez-vous domicile commun avec vos parents/grands-parents ou l'un de vos enfants majeurs ? *Si oui, leurs signatures doivent figurer au verso.*

Père/Grand-père	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	
Mère/Grand-mère	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	
Enfant majeur	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	si oui, lequel ? Nom Prénom(s) Né(e) le
		

En cas de réponse positive à l'une des questions du point *b*, la partie ci-après doit être obligatoirement complétée.

En qualité de parent(s)/grands-parents ou enfant(s) majeur(s) faisant domicile commun avec le demandeur, l'estimation du montant de votre contribution en nature et/ou en espèce en 2022 est obligatoire.

Montant estimé de la contribution pour l'année 2022 :

En signant le verso de ce document, le/les parent(s)/grands-parents ou l'un des enfants majeurs faisant domicile commun avec le demandeur, atteste(nt) sur l'honneur que l'estimation du montant de leur contribution est conforme à la réalité.

c. En 2022, étiez-vous aidé(e) par une personne avec qui vous ne faisiez pas domicile commun ?

Si oui, veuillez indiquer l'identité de cette personne et mentionner le type d'aide (argent, nourriture, loyer, etc.)

Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Nom.....	Prénom.....
<i>Type d'aide :</i>		

